

DELIBERATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à 20 heures 01,

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBLEY-BUSSIERES, régulièrement convoqué par le maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. BERROIS Sébastien.

Etaient Présents : BERROIS Sébastien, BILEHOU Estelle, BURLATS Emilie, DELAFONT Françoise, DELAFONT Raphael, KEL Jérôme, LECLERCQ Anthony, MAGNE Michel, PERRIN Jérôme, ROVELLI Sylvain,

Étaient absents/excusés: PAQUIN David, WARIN Delphine.

Procuration : WARIN Delphine a donné procuration de vote en son nom pour tous les points à l'ordre du jour à BURLATS Emilie.

Secrétaire de séance : Jérôme PERRIN

- 1. Validation du Procès-Verbal de la séance du 20 mars 2024 délibération n° 03D01 Procèsverbal validé à l'unanimité
- 2. Approbation du CG 2023 délibération n° 03D02 adoptée à l'unanimité
- 3. Approbation du CA 2023 délibération n° 03D03 adoptée à l'unanimité
- 4. Affectation des résultats 2023 délibération n° 03D04 adoptée à l'unanimité
- 5. Vote du Budget Prévisionnel 2024 délibération n° 03D05 adoptée à l'unanimité

Fait à Chambley-Bussières le 04 avril 2024. et affiché le 04 avril 2024

Le Secrétaire de séance, Jérôme PERRIN Le Maire, Sébastien BERROIS